

# Sensibiliser les futurs médecins au handicap

Les étudiants en médecine ont entamé, lundi, une semaine de sensibilisation au handicap. Une grande première pour l'université caennaise.

## L'initiative

« Il faut être bienveillant et reconnaître vos limites. Je n'attends pas des médecins qu'ils sachent tout mais qu'ils puissent me diriger vers les personnes qui sont en mesure de m'aider », affirme la présidente d'Handiuni, Marine Bizeau. Atteinte de myopathie, la jeune femme s'adresse à un amphithéâtre de près de 200 étudiants depuis son fauteuil roulant. Fraichement reçus au concours d'entrée en médecine, ces futurs soignants assistent, lundi, à une journée de sensibilisation au handicap.

Elle fait partie d'un dispositif mis en place pour la première fois cette année au sein de l'université. Son objectif est de « favoriser l'accès à la santé aux personnes en situation de handicap », précise Séverine Janin, responsable du pôle santé au sein du RSVA (Réseau de services pour une vie autonome) Normandie, qui coorganise l'événement.

## Une immersion de trois jours

Après cette première journée de témoignages de personnes en situation de handicap, de personnels d'établissements médico-sociaux et d'aidants, les étudiants passeront trois jours en immersion au sein d'établissements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, avant une restitution fixée au 1<sup>er</sup> juillet. « L'avantage est qu'ils sont encore totalement ignorants de la médecine. Ils ne seront pas là en tant que soignants mais en tant qu'observateurs, du côté du patient », souligne le doyen de l'UFR santé de l'université de Caen, Emmanuel Touzé.

Mis en place depuis deux ans à



Marine Bizeau, présidente de l'association Handiuni, a témoigné, lundi, devant près de 200 étudiants de seconde année de médecine, lors d'une journée de sensibilisation au handicap.

CRÉDIT PHOTO : OUEST FRANCE

Reims, ce dispositif est désormais obligatoire pour les étudiants caennais. « Nous l'avons intégré aux trois semaines de stage infirmier, qui a lieu normalement à cette période. Nous pensons que c'est tout aussi important, affirme Emmanuel Touzé. Il persiste de gros problèmes de communication entre les médecins et les personnes en situation de handicap. Il est important pour le soignant de ne pas avoir de préjugé et de faire preuve d'humilité. »

## « Une prise de conscience »

En 2014, le président de l'association Handidactique, Pascal Jacob, a rédi-

gé une charte baptisée « Romain Jacob », du nom de son fils décédé, pour améliorer l'accès à la santé des personnes en situation de handicap. Elle a d'ailleurs été signée par le maire de Caen, Joël Bruneau, en juin 2018. Pascal Jacob préside cette journée de sensibilisation à Caen. Il est ravi : « Nous voyons déjà les fruits du travail fait avec l'équipe de Reims ! Cette année, onze universités sont parties prenantes de ce projet. »

Pour lui, il s'agit d'une « prise de conscience » nécessaire au regard des résultats du questionnaire Handifaction mis en place par son association. « Selon les résultats de mars,

plus de 30 % de personnes en situation de handicap se sont vues refuser la présence de leur accompagnant durant les soins et 62 % ont le sentiment que leur douleur n'a pas été prise en compte. »

De son côté, Tom Porcher, étudiant en médecine de 19 ans, semble également convaincu par la nécessité de ce dispositif : « L'empathie c'est de comprendre tous les patients. C'est important d'avoir conscience que le système administratif n'est pas adapté. Ma tante le vit tous les jours. »

Juliette MARIE.